



Esch-sur-Alzette, le 17 novembre 2022

**Commission de Surveillance du Conservatoire**  
B.P. 145 L- 4002 Esch/Alzette

Au Collège des Bourgmestre et Echevins  
de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Daliah Scholl, présidente  
Tél. : 621 313 999  
Email : daliah.scholl@villeesch.lu  
Nadine Cruchten, secrétaire  
Tél. : 27 54 97 25  
Email: nadine.cruchten@villeesch.lu

**Objet : Avis de la Commission de Surveillance du Conservatoire du 17 novembre 2022 sur l'organisation scolaire 2022/23.**

---

Monsieur le Député-Maire,  
Messieurs les Echevins,

La Commission de Surveillance du Conservatoire de Musique de la Ville d'Esch-sur-Alzette a été appelée en date du 17 novembre 2022 à exprimer son avis quant à l'**organisation scolaire 2022/23**.

La Commission de Surveillance du Conservatoire de Musique de la Ville d'Esch-sur-Alzette a l'honneur de vous informer qu'elle approuve à l'unanimité l'**organisation scolaire 2022/23** telle que proposée en réunion par le Directeur du Conservatoire.

Veillez agréer, Monsieur le Député-Maire, Messieurs les Echevins, l'assurance de notre parfaite considération.

Nadine Cruchten  
Secrétaire

Daliah Scholl  
Présidente